

Pourquoi l'Association Internationale des Victimes de l'Inceste soutient le film Le Phallus et le Néant ?

Par Isabelle Aubry, présidente fondatrice de l'AIVI

Sans l'échec de ma psychanalyse, l'AIVI n'existerait pas. Je pensais, depuis ma première lecture freudienne à dix sept ans, que la technique psychanalytique, pourrait m'aider dans mon rétablissement. Plus tard, pendant six ans, je me suis allongée sur un divan lacanien dans le but de devenir psychanalyste, pensant ainsi pouvoir aider d'autres survivants de l'inceste comme moi. La suite ne s'est pas déroulée comme je m'y attendais.

Lorsque j'ai parlé de l'inceste, pendant l'instruction et après le jugement de mon père, à aucun moment un adulte s'est dit qu'il y avait en moi une enfant traumatisée qui avait besoin de soins. Livrée à moi-même, j'ai cherché de l'aide dans les livres et j'ai commencé à lire Freud. Ainsi j'ai découvert la psychanalyse. D'abord « la théorie de la séduction » ou « Neurotica » qui reconnaissait qu'un événement réel extérieur vécu dans l'enfance, comme l'inceste par exemple, pouvait être traumatique et créer une névrose à l'âge adulte. J'ai continué, boulimique de connaissances, à découvrir ce monde de la psychanalyse en lisant « tout Freud » bien sûr, mais aussi Lacan, Ferenczi, Jung et tant d'autres. Mais, je ne sais pourquoi, j'ai occulté l'impact du revirement Freudien lorsqu'il a abandonné l'événement réel extérieur vécu dans l'enfance par la théorie du fantasme.

Quelques années plus tard, j'ai rencontré un psychiatre extraordinaire qui m'a sauvé la vie en quatre années de psychothérapie traditionnelle. A 27 ans, j'allais bien mieux ce qui m'a décidée à réaliser ma nouvelle ambition professionnelle, devenir psychanalyste pour aider d'autres survivants à mon tour. Même si « le psychanalyste ne s'autorise que de lui-même » selon la formule consacrée, j'ai fait le tour des différentes Ecoles psychanalytiques pour en apprendre plus sur cette technique. Je savais qu'il me faudrait en passer par une tranche de divan, je m'y suis employée pendant six années. J'en suis ressortie en dépression majeure avec la conviction que cette voie n'était pas la bonne, selon mes valeurs, pour aider d'autres victimes ayant vécu réellement l'inceste et non fantasmé l'inceste comme le prétendait Freud.

J'ai été prise en charge dans un centre de soins spécialisé en victimologie et j'ai cherché une autre forme d'aide complémentaire. A ce moment crucial, j'ai trouvé un groupe de parole thérapeutique pour survivants de l'inceste. Ce fut un choc. Je n'étais pas seule, je n'étais pas folle, ce que je vivais était normal. Mais il y avait tant à faire car pour trouver ces ressources, j'ai suivi un véritable parcours du combattant. C'était la naissance d'internet, alors j'ai décidé de mettre mon expérience et ces ressources en ligne. Immédiatement, de nombreux survivants du monde francophone (français, suisses, belges, canadiens...) se sont retrouvés dans ce groupe. Nous avons décidé en 2000 de créer l'AIVI pour abolir la prescription, inscrire l'inceste dans le code pénal et en finir avec le consentement présumé de l'enfant à un acte sexuel avec un adulte.

Même si ce constat d'échec sur l'efficacité de la psychanalyse a été douloureux, je ne regrette rien car j'ai ainsi pu créer l'AIVI. En 2005, l'INSERM a évalué trois approches

thérapeutiques à la demande du ministère de la santé. Les patients voulaient savoir à qui s'adresser en fonction de leurs pathologies mentales. Sur 16 pathologies, la psychanalyse est arrivée bonne dernière. Philippe Douste Blazy alors ministre de la santé a fait retirer le rapport de l'INSERM du site internet du ministère, promettant à un parterre de 1000 psychanalystes qu'ils n'en entendraient plus parler (1). Et les patients dans tout ça ?

Vingt ans plus tard, je suis heureuse de mon choix. Je ne serai jamais psychanalyste mais j'ai appris à me méfier des dogmes. Chaque survivant de l'inceste trouvera de l'aide ou de l'entraide selon ses besoins, au moment qui lui conviendra, en fonction de son chemin personnel. L'AIVI soutient le Phallus et le Néant car ce film de Sophie Robert montre à quel point les théories peuvent conduire à l'ignorance de la souffrance humaine et à l'absence d'empathie. Je l'ai vécu pendant six années sur un divan lacanien alors qu'au début j'avais entièrement confiance en cette technique.

Nadège et Sacha, membre de l'association, ont accepté de témoigner de leur parcours face caméra. Leurs mots sont poignants, leur force admirable, un grand merci à elles.

(1)

http://www.ipubli.inserm.fr/bitstream/handle/10608/146/expcol_2004_psychotherapie.pdf?sequence=1